ROYAUME DU MAROC
PROVINCE DE BENSLIMANE
COMMUNE DE BENSLIMANE
BUREAU DES MARCHES

Avis d'achat sur bon de commande n°42/2026

- La commune de Benslimane procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

- Objet : Achat de produits d'hygiène au profit du Bureau Communal d' Hygiène de la commune de Benslimane

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	U	Q	GARANTIE
1	Désinfectant poudre à base de minimum de 33 % chlorure de chaux.	Désinfectant poudre à base de minimum de 33 % chlorure de chaux.	KG	450	***Echantillon ou catalogue obligatoire pour l'attributaire du BC** ***Le titulaire du BC doit fournir la caution selon les modalités mentionnées sur l'avis du BC** *** Certificat d'enregistrement des articles 5 et 6** ***Tous les emballages doivent porter une étiquette faisant ressortir les mentions suivantes:** **1/Le nom commercial du produit sa matière active et le nom de son fabricant.** **2/Le dosage et 3/la concentration en matière active.**
2	Gel hygiénique des mains. Composition: 100g de produit contient minimum 80g d'éthanol.	Gel hygiénique des mains. Composition: 100g de produit contient minimum 80g d'éthanol.	L	30	
3	Savon liquide pour lavage des mains, contient de la glycerine pH compatible avec peau.	Savon liquide pour lavage des mains, contient de la glycerine pH compatible avec peau.	L	30	
4	Désinfectant à base de minimum de 12% alkyldimethylbenzylammoniu m chlorure, minimum de 4% essence de pin.	Désinfectant à base de minimum de 12% alkyldimethylbenzylammonium chlorure, minimum de 4% essence de pin.	L	50	
5	Désinfectant à base de minimum de 51 mg/g de N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine, minimum de 25 mg/g de chlorure de didécyldiméthylammonium.	Atomiseur autonome automatique destiné à la désinfection par voie aérienne . Capacité de la réserve: bidon de 2L.	L	50	
6	Désinfectant concentré instruments médico-chirurgicaux. A base de chlorure de didécyldiméthylammonium, digluconate de chlorhexidine : Sachet de 25 ml	Désinfectant concentré instruments médico-chirurgicaux. A base de chlorure de didécyldiméthylammonium, digluconate de chlorhexidine : Sachet de 25 ml	SACHET	200	
7	Désinfectant par voie aérienne à base d'une solution stabilisée d'acide péracétique et de peroxyde d'hydrogène.	Désinfectant par voie aérienne à base d'une solution stabilisée d'acide péracétique et de peroxyde d'hydrogène.	L	20	

					4/Le mode d'emploi. **5/La précaution à prendre pendant l'utilisation du produit.** **6/Une Fiche FDS pour les produits classés dangereux**

❖ MODALITES DU PRESENT BON DE COMMANDE

- Lieu d'exécution : Benslimane
- Date de livraison : 01/12/2026
- Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 16/11/2026 à 15 :30
- Délai de confirmation du bon de commande : l'attributaire doit confirmer son offre au plus tard 24 h après la date de réception de la convocation de confirmation
- Délai de constitution de la caution : Le titulaire du BC doit fournir le cautionnement d'un montant de 4 000.00 DH au nom de la commune de Benslimane dans un délai de 7 jours à compter de la date de confirmation du BC ,la libération de la caution au titulaire aura après la réception des produits demandés.
- L'attributaire du BC doit présenter un échantillon ou catalogue des produits proposés ainsi que les pièces demandées dans un délai de 48 h avant la confirmation de l'offre, à défaut de présentation de ses pièces l'offre sera écartée.

Les devis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics à l'adresse www.marchépublics.gov.ma

Signature : BENSLIMANE, LE : 13/11/2026

